

Relevé de transmission

Date/Heure
ID locale 1

15-04-2011
33153291630

09:47:01 AM

Transmission en-tête
Nom local 1

Simmons & Simmons LLP – Paris

Ce document : confirmé
(image réduite et informations ci-dessous)
Taille du document : A4

Simmons & Simmons

Simmons & Simmons LLP 5 boulevard de la Madeleine 75001 Paris France
T +33 1 53 29 16 29 F +33 1 53 29 16 30 Paris J031

Notre réf Paris-1/CLOSED-1/MAZ
Votre réf

Paris, le 15 avril 2011

Monsieur Michel BONIFAY
Expert
47, Cours Pierre Puget
BP 328
13177 MARSEILLE CEDEX 20
Télécopie : 04 91 00 33 09

CUMPM c/ EVERE
V/Réf : TA.171.a-MB.pr.10/04.02.1

DIRE A EXPERT N°10

Monsieur l'Expert,

Je reviens vers vous à la suite de votre correspondance en date du 22 mars par laquelle vous avez notifié au Conseil de la CUMPM qu'il devait produire son Dire en réponse à votre note aux parties n° 4 et au Dire n° 9 d'EVERE avant le 31 mars dernier.

A ce jour, sauf erreur de notre part, ce Dire n'a pas été produit, ce qui rallonge encore inutilement les opérations d'expertise et aggrave par voie de conséquence substantiellement le préjudice.

Dans ce contexte, la Société EVERE estime qu'il convient de poursuivre sans attendre les opérations d'expertises sur les postes restant à examiner afin de ne pas aggraver les conséquences financières pour nos clients de cette attitude de la CUMPM.

En outre, concernant les conclusions de votre note n°4 aux parties du 30 octobre 2010 (p. 130, avant dernier paragraphe), vous avez, au terme d'un travail minutieux, identifié, conformément à l'objet de votre mission, les chefs de préjudice de la demande d'EVERE (juillet 2009) que vous considérez comme bien fondés en y liant les montants afférents, de telle sorte qu'à ce jour, pour les chefs de préjudice examinés au 30 octobre 2010, vous avez estimé à 39.493.679 € HT a minima le montant des coûts supplémentaires non imputables au délégataire.

Ja vous remercie par avance de nous confirmer cette position claire, que vous avez fixée fin octobre 2010.

Avocats à la Cour

Membre d'une association agréée. Le règlement par chèque est accepté.

Pour des informations concernant nos bureaux à l'étranger, veuillez consulter www.simmons-simmons.com

Simmons & Simmons LLP est un limited liability partnership enregistré en Angleterre et au Pays de Galles sous le n° OC32719 et dont le siège et l'établissement principal sont situés à One Ropemaker Street, London EC2Y 9SE. Il est soumis aux règles de la SRA. Le terme associé désigne un membre de Simmons & Simmons LLP ou l'un de ses salariés ou collaborateurs ayant une position et un statut équivalents. Une liste des membres de Simmons & Simmons LLP et des personnes ayant la qualité d'associé est disponible au siège ainsi qu'à l'adresse indiquée ci-dessous.

L_LIVE_SMEAS2310534+1

Total pages numérisées : 2

Total pages confirmées : 2

N°	Travail	Terminal distant	Heure de début	Durée	Pages	Ligne	Mode	Type travail	Résultats
001	357	00491003309	09:45:47 AM 15-04-2011	00:00:42	2/2	1	PR	EH	TM14400

Abréviations :

EH: Envoi hôte
RH: Réception hôte
EA: Envoi en attente

IL: Interrogation locale
ID: Interrogation distante
EB: Enreg. bte aux lettres

IB: Impression bte aux lettres
RL: Relevé
TF: Transfert Fax

TM: Terminé
EC: Échec
AU: Arrêt par l'utilisateur

AS: Arrêt par le système
G3: Groupe 3
PR: Problème résolu